



## **Compte rendu du Comité technique Approches Territoriales Intégrées**

Vendredi 22 février 2019  
Par Consultation Écrite

### **Objet de la consultation**

Les membres du Comité Technique ont été consultés de façon dématérialisée du 07 au 22 février 2019, conformément au point II du Règlement Intérieur du Comité Technique des Approches Territoriales Intégrées (ATI).

L'objet de cette consultation portait sur la pré-sélection de trois dossiers :

1. « **Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes d'Assignan, Babeau Bouldoux, Cébazan, Pierrerue et Villespassans** ». Maître d'ouvrage : Communauté de communes Sud Hérault.
2. « **Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes de Margon et de St Génies de Fontedit** ». Maître d'ouvrage : Hérault Énergie.
3. « **Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes de la Livinière, Lunas, Magalas, Pardailhan et de St Pons de Thomières** ». Maître d'ouvrage : Hérault Énergie.

\*\*\*\*\*

Sept membres se sont prononcés, à savoir :

### **Collège Privé: 5 membres**

4 titulaires : BEUGNON Guilhem, BOISJOT Nathalie, FROIDEVEAUX Claude, OLLIER Françoise.

1 suppléant : FRISSANT Françoise.

### **Collège Public: 2 membres**

1 titulaire : BOUTES Francis.

1 suppléant : SALLES Luc.

### **Comptage des voix exprimées :**

- Collège Privé : 4 membres titulaires, 1 suppléant dont 4 votants, soit 4 voix délibératives.
- Collège Public : 1 membre titulaire, 1 suppléant dont 2 votants, soit 2 voix délibératives.

**Rappel** : Le règlement prévoit : passé le délai de la consultation ou sans réponse de la part des membres du comité, leur accord à la proposition de modification du plan de financement est considéré comme acquis.

\*\*\*\*

**1. « Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes d'Assignan, Babeau Bouldoux, Cébazan, Pierrerue et Villespassans ».** Maître d'ouvrage : Communauté de communes Sud Hérault.

Objectifs du projet :

L'objectif de cette opération consiste à faire des économies d'énergies, lutter contre le dérèglement climatique et réduire les dépenses en matière d'éclairage public.

Plan de financement HT :

Dépenses		Recettes		Taux
Travaux d'éclairage public des communes de Assignan, Babeau Bouldoux, Cébazan, Pierrerue et Villespassans	143 252,76 €	Autofinancement	84 286,11 €	58,84%
		<b>FEDER</b>	<b>58 966,65 €</b>	41,16%
<b>Total</b>	<b>143 252,76 €</b>	<b>Total</b>	<b>143 252,76 €</b>	

*Plan de financement en attente de validation par les services instructeurs de la Région*

**2. « Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes de Margon et de St Génies de Fontedit ».** Maître d'ouvrage : Hérault Énergie.

Objectifs du projet :

L'objectif de cette opération consiste à réduire les consommations d'énergie des parcs d'éclairage public des communes concernées par les travaux.

Plan de financement HT :

Dépenses		Recettes		Taux
Travaux d'éclairage public des communes de Margon et de St Génies de Fontedit	91 827,00 €	Autofinancement	45 913,50 €	50,00%
		<b>FEDER</b>	<b>45 913,50 €</b>	50,00%
<b>Total</b>	<b>91 827,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>91 827,00 €</b>	

*Plan de financement en attente de validation par les services instructeurs de la Région*

**3. « Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes de la Livinière, Lunas, Magalas, Pardailhan et de St Pons de Thomières ».** Maître d'ouvrage : Hérault Énergie.

Objectifs du projet :

L'objectif de cette opération consiste à réduire les consommations d'énergie des parcs d'éclairage public des communes concernées par les travaux.

Plan de financement HT :

Dépenses		Recettes		Taux
Travaux d'éclairage public des communes de La Livinière, Lunas, Magalas, Pardailhan et St-Pons de Thomières	132 328,21 €	Autofinancement	79 195,53 €	59,85%
		<b>FEDER</b>	<b>53 132,68 €</b>	40,15%
<b>Total</b>	<b>132 328,21 €</b>	<b>Total</b>	<b>132 328,21 €</b>	

Suite à la consultation écrite de ses membres du 07 au 22 février 2019, le Comité Technique acte la pré-sélection des 3 dossiers présentés supra :

**Dossier n°1. « Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes d'Assignan, Babeau Bouldoux, Cébazan, Pierrerue et Villespassans »**

L'avis de l'organisme intermédiaire est FAVORABLE  
Commentaire éventuel des membres du COTECH : Néant  
Note attribuée par le Comité Technique : **13.92/20.**  
Avis du COTECH : **FAVORABLE**

**Dossier n°2. « Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes de Margon et de St Génies de Fontedit »**

L'avis de l'organisme intermédiaire est FAVORABLE  
Commentaire éventuel des membres du COTECH : Néant  
Note attribuée par le Comité Technique : **12.89/20.**  
Avis du COTECH : **FAVORABLE**

**Dossier n°3. « Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes de la Livinière, Lunas, Magalas, Pardailhan et de St Pons de Thomières »**

L'avis de l'organisme intermédiaire est FAVORABLE  
Commentaire éventuel des membres du COTECH : Néant  
Note attribuée par le Comité Technique : **13.92/20.**  
Avis du COTECH : **FAVORABLE**

\*\*\*\*\*

**Nouvelle maquette ATI au 22/02/2019**

Priorité d'investissement	Maquette initiale	Solde maquette au 04/01/2019	Montants pré-sélectionnés en CE du 22/02/2019	Solde de la maquette après pré-sélection du 22-02-2019	FEDER restant à programmer en %
PI 3A	230 000,00 €	230 000,00 €		230 000,00 €	100,00%
PI 2C	71 400,00 €	71 400,00 €		71 400,00 €	100,00%
PI 4A	194 000,00 €	179 315,00 €		179 315,00 €	92,43%
PI 4C	348 789,00 €	217 847,83 €	158 012,83 €	59 835,00 €	17,16%
PI 5B	70 520,00 €	70 520,00 €		70 520,00 €	100,00%
PI 6C	524 000,00 €	180 863,52 €		180 863,52 €	34,52%
<b>Total</b>	<b>1 438 709,00 €</b>	<b>949 946,35 €</b>	<b>158 012,83 €</b>	<b>791 933,52 €</b>	<b>55,04%</b>

Francis BOUTES,  
Président du Comité Technique ATI

Le 25 février 2019

